



## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2022

### 24 & 25 juin 2022 : Portes Ouvertes des énergies renouvelables, partout en France !

Après deux ans d'interruption pour raisons sanitaires, les Journées Portes Ouvertes des énergies renouvelables, organisées par le SER avec le soutien des réseaux d'acteurs nationaux et locaux de la transition énergétique (ADEME, AMORCE, CLER, ELE et FNCCR), tiendront leur 3ème édition les 24 et 25 juin dans toute la France.

A cette occasion, les citoyens pourront découvrir « de l'intérieur » des sites de production des différentes filières d'énergies renouvelables dans les territoires : parcs éoliens ou solaires, unités de méthanisation, chaufferies biomasse, sites géothermiques, centrales hydroélectriques, projets d'énergies marines renouvelables, réseaux de chaleur, laboratoires, centres d'exploitation, de production et de gestion...

Ressources locales par excellence, créatrices d'emploi et d'activité partout en France, clés de la lutte contre le dérèglement climatique, de notre souveraineté énergétique et de la maîtrise des coûts de l'énergie pour nos concitoyens, les EnR sont plus que jamais au cœur des enjeux de la vie quotidienne comme de notre avenir collectif. Elles doivent à ce titre être mieux connues et comprises de tous.

C'est l'ambition de ces Journées : faire découvrir les différentes filières à travers la diversité des technologies, les métiers, le travail des équipes sur les installations, répondre aux interrogations du public et présenter les atouts économiques, environnementaux et sociaux des énergies renouvelables.

A l'heure où la France doit accélérer drastiquement pour réduire ses consommations d'énergie comme ses émissions de CO<sub>2</sub>, nos concitoyens et leurs représentants dans tous les territoires sont les acteurs-clés de la transformation - et les renouvelables constituent leur atout majeur pour relever ce défi.

Toutes filières confondues, les énergies renouvelables couvraient 19,1 % de la consommation d'énergie de la France à fin 2020, leur développement ayant permis d'éviter l'émission de 426 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> et de réduire de 40 milliards d'euros la facture énergétique nationale depuis l'an 2000. Elles devront représenter 33 % de notre mix énergétique en 2030.

**Découvrez la carte des sites** qui ouvriront leurs portes dans toute la France les 24 et 25 juin 2022, **et inscrivez-vous pour les visiter** : [www.jpo-enr.fr](http://www.jpo-enr.fr)

#### Contact presse :

Gilles CORMAN

[gilles.corman@enr.fr](mailto:gilles.corman@enr.fr)

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  [@ser\\_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [in](https://www.linkedin.com/company/ser-enr) Syndicat des énergies renouvelables

